

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE
PAIEMENT DE TAXES

Je soussigné, Stéphane Mougeot, directeur général et secrétaire-trésorier de :

LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 216, chemin Old Chelsea, Chelsea, Québec, Canada, J9B 1J4, dûment autorisé en vertu de l'article 1027 du code municipal du Québec (L.R.Q.,chap.C-27.1), donne le présent avis :

Que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, aux bureaux de la MRC situés au 216, chemin Old Chelsea, Chelsea, Québec, Canada, J9B 1J4, le jeudi, 6 décembre 2018, à 10h00, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, des intérêts et des frais de la vente, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE:

- Les immeubles ainsi vendus comprendront les bâtisses et dépendances lorsque construits, ainsi que toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés.
- Les immeubles seront vendus sans aucune garantie légale, aux risques et périls de l'acheteur.
- Pour toute information relativement au zonage, veuillez-vous référer aux municipalités concernées.
- Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement par traite bancaire, chèque visé ou mandat-poste payable à l'ordre de *Mireille Alary, notaire en fidéicommiss* ou en argent comptant (montant maximal de 7 499,00 \$), à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) s'appliqueront; un adjudicataire qui est inscrit aux fichiers de la TPS et de la TVQ devra fournir ces numéros d'inscription au moment de l'adjudication pour éviter d'avoir à payer immédiatement ces taxes.
- Tout adjudicataire devra présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. Toute personne qui enchérira pour une autre personne devra présenter une copie de la pièce justificative l'autorisant à agir, soit une procuration, à titre de représentant d'une personne physique ou une résolution du conseil d'administration, à titre de représentant d'une personne morale, laquelle personne morale devra par ailleurs être en règle dans les registres gouvernementaux. Ce représentant devra présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. A défaut de fournir les documents requis, l'immeuble sera remis immédiatement en vente.
- Tous les immeubles ainsi vendus seront sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu à l'article 1057 du Code municipal du Québec.
- Tout paiement pourra être effectué avant la vente par traite bancaire, chèque visé ou mandat-poste payable à l'ordre de *Mireille Alary, notaire en fidéicommiss* ou en argent comptant (montant maximal de 7 499,00 \$). Vous êtes priés de communiquer avec Joelle Morrissette au 1 (877) 771-3231 ou (819) 647-6300 ou par courriel à jmorrissette@pmegatineau.ca.

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Terrain vacant, Montée St-Amour, Cantley, Québec
No de rôle: 6645-59-5506
Propriétaire: Bertrand DUMONT
Désignation: Lot: 4 074 277, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull

Taxes municipales : 685,36 \$
Taxes scolaires: 7,09 \$

MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

86, Montée Chartrand, La Pêche, Québec
No de rôle: 2662-70-7432
Propriétaire: Entreprise Scott Mathewson Ltée /
Scott Mathewson Entreprise Ltd
Désignation: Lot: 5 918 621, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac

Taxes municipales : 545,48 \$
Taxes scolaires: 1 511,99 \$

94, Montée Chartrand, La Pêche, Québec
No de rôle: 2662-70-8080
Propriétaire: Entreprise Scott Mathewson Ltée /
Scott Mathewson Entreprise Ltd

Taxes municipales : 545,48 \$
Taxes scolaires: 1 581,21 \$

Désignation: Lot: 5 918 622, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac

9, chemin Angèle, La Pêche, Québec Taxes municipales : 10 592,73 \$
No de rôle: 5656-35-0814 Taxes scolaires: 5 552,85 \$

Propriétaire: Banque Laurentienne

Désignation: Lot: 3 390 873, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

11, chemin des Roches, La Pêche, Québec Taxes municipales : 778,56 \$

No de rôle: 5656-73-8108 Taxes scolaires: 182,01 \$

Propriétaire: Banque Laurentienne

Désignation: Lot: 3 390 919, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

173, chemin de la Coriandre, Pontiac, Québec Taxes municipales : 56,97 \$
No de rôle: 2338-55-1131 Taxes scolaires: 0,00 \$

Propriétaire: Armand QUINN a/s Nicole PARKER

Désignation: Lot: 5 815 593, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac

2101, chemin Beaudoin, Pontiac, Québec Taxes municipales : 15 918,58 \$

No de rôle: 2845-83-1530 Taxes scolaires: 0,00 \$

Propriétaire: Jean-Yves LACHAPELLE

Désignation: Lot: 5 814 540, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac

60, chemin Laverdure, Pontiac, Québec Taxes municipales : 5 644,16 \$

No de rôle: 3941-83-7862 Taxes scolaires: 2 079,35 \$

Propriétaire:

Suzanne VÉZINA

Robert BROWN

Désignation: Lot: 2 682 638, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

3021, route 148, Pontiac, Québec Taxes municipales : 647,17 \$

No de rôle: 4244-23-2836 Taxes scolaires: 329,89 \$

Propriétaire: Alice REILY LUSIGNAN a/s C. BEAUCHAMP

Désignation: Lot: 2 683 106, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

2930, route 148, Pontiac, Québec Taxes municipales : 14 401,13 \$

No de rôle: 4244-43-1796 Taxes scolaires: 2 326,91 \$

Propriétaire: 8388768 Canada Inc.

Désignation: Lot: 2 683 111, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

73, chemin de la Rivière, Pontiac, Québec Taxes municipales : 4 488,44 \$

No de rôle: 4538-86-5853 Taxes scolaires: 1 271,32 \$

Propriétaire: 1075679 Ontario Inc.

Désignation: Lot: 2 683 428, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

69, chemin de la Rivière, Pontiac, Québec Taxes municipales : 3 980,26 \$

No de rôle: 4538-87-9047 Taxes scolaires: 1 392,62 \$

Propriétaire: 1075679 Ontario Inc.

Désignation: Lot: 2 683 429, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

90, avenue de la Vieille-Pompe, Pontiac, Québec Taxes municipales : 4 205,14 \$

No de rôle: 4339-26-4811 Taxes scolaires: 680,98 \$

Propriétaire:

Denis BARRE

François BARRE

Désignation: Lot: 2 683 270, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

29, chemin Cedarvale, Pontiac, Québec Taxes municipales : 9 319,23 \$

No de rôle: 5131-64-5585 Taxes scolaires: 5 989,72 \$

Propriétaire:

Bernard JOHNSTON NUNN

Maureen CONNELL

Désignation: Lot: 3 350 456, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

21, chemin Seliner, Pontiac, Québec Taxes municipales : 2 562,12 \$

No de rôle: 5132-08-5708 Taxes scolaires: 513,05 \$

Propriétaire: Ricardo PINTOS

Désignation: Lot: 3 811 584, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

412, chemin du Barrage, Val-des-Monts, Québec No de rôle: 7161-75-1682 Propriétaire : Shahriar KHASTAR Hazel PAES Désignation: Lot: 1 480 771, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull	Taxes municipales : Taxes scolaires:	258,67 \$ 150,40 \$
26, chemin Brazeau, Val-des-Monts, Québec No de rôle: 6365-71-6646 Propriétaire: Adrianna MCVICAR Gabriel BOURQUE Désignation: Lot: 4 358 988, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau	Taxes municipales : Taxes scolaires:	289,30 \$ 123,98 \$
40, Allée des Pluviers, Val-des-Monts, Québec No de rôle: 6157-08-3993 Propriétaire: Adrianna MCVICAR Gabriel BOURQUE Désignation: Lot: 4 358 323, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau	Taxes municipales : Taxes scolaires:	1 274,91 \$ 794,89 \$
44, chemin Rhéaume, Val-des-Monts, Québec No de rôle: 7559-95-4889 Propriétaire: Adrianna MCVICAR Gabriel BOURQUE Désignation: Lot: 1 480 982, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull	Taxes municipales : Taxes scolaires:	476,28 \$ 175,21 \$
27, chemin Kennedy, Val-des-Monts, Québec No de rôle: 6847-91-8965 Propriétaire: Sylvain SIGOUIN Christine HUNEAULT Désignation: Lot: 3 985 786, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull	Taxes municipales : Taxes scolaires:	936,63 \$ 376,82 \$
16, chemin de la Couronne, Val-des-Monts, Québec No de rôle: 6762-02-9336 Propriétaire: Cité Des Lacs Développement Inc. Désignation: Lot: Partie 30, rang 1 Ouest, Canton de Portland, circonscription foncière de Papineau	Taxes municipales : Taxes scolaires:	14 291,73 \$ 4 523,98 \$

Immeuble 1

Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot TRENTE (Ptie 30), Rang UN OUEST (Rang 1 Ouest), au cadastre officiel du Canton de Portland, circonscription foncière de Papineau, province de Québec et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit:

Commençant au point "B" sur la limite Sud-ouest du chemin Dompierre (30-1), lequel point étant situé à une distance de cent soixante-seize mètres et cinquante-cinq centièmes (176,55 m) mesurée suivant un gisement de 305°56'34", depuis le coin Nord-Ouest du lot 29, point "A"; de ce point, suivant un gisement de 192°34'14", une distance de quatre-vingt-treize mètres et un centième (93,01 m) jusqu'à la limite Nord du chemin de la Couronne (Ptie 30); de ce point, suivant un gisement de 259°31'09", le long de ladite limite Nord du chemin de la Couronne (Ptie 30), une distance de quatre-vingt-sept Numéro inscription : 19 007 848 DHM de présentation : 2012-04-27 11:46 mètres et soixante-treize centièmes (87,73 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant un gisement de 304°04'36", le long de la limite Nord-est du chemin de la Couronne (Ptie 30), une distance de vingt-quatre mètres et cinquante-deux centièmes (24,52 m) jusqu'à la limite Est du chemin de la Source (Ptie 30); de ce point, suivant un gisement de 19°06'25", le long de ladite limite Est du chemin de la Source (Ptie 30), une distance de vingt mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (20,89 m) jusqu'à un point; de ce point, le long de la limite Sud-est du chemin de la Source (Ptie 30), les gisements et les distances suivants: un gisement de 37°46'50", une distance de vingt-six mètres et quarante-deux centièmes (26,42 m) et un gisement de 35°50'16", une distance de quatre-vingts mètres et soixante-quatorze centièmes (80,74 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant un gisement de 82°48'36", le long de la limite Sud du chemin de la Source (Ptie 30), une distance de vingt-trois mètres et quinze centièmes (23,15 m) jusqu'à la limite Sud-ouest du chemin Dompierre (30-1); de ce point, le long de ladite limite Sud-Ouest du chemin Dompierre (30-1), les gisements et les distances suivants: un gisement de 119°00'20", une distance de treize mètres et quatorze centièmes (13,14 m) et un gisement de 113°30'37", une distance de vingt-quatre mètres et six centièmes (24,06 m) jusqu'au point de commencement, point "B". Ladite parcelle de terrain est bornée vers le Nord, l'Ouest et le Nord-ouest par le chemin de la Source (Ptie 30), vers le Nord-est par le chemin Dompierre (30-1), vers l'Est par partie du lot 30, vers le Sud et le Sud-ouest par le chemin de la Couronne (Ptie 30) et contient en superficie neuf mille cinq cent trente-huit mètres carrés neuf dixièmes (9 538,9 m²), plus ou moins.

Immeuble 2

Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot TRENTE (Ptie 30), Rang UN OUEST (Rang 1 Ouest), au cadastre officiel du Canton de Portland, circonscription foncière de Papineau, province de Québec et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit:

Commençant au point "B" sur la limite Sud-ouest du chemin Dompiere (30-1), lequel point étant situé à une distance de cent soixante-seize mètres et cinquante-cinq centièmes (176,55 m) mesurée suivant un gisement de $305^{\circ}56'34''$, depuis le coin Nord-Ouest du lot 29, point "A"; de ce point, le long de ladite limite Sud-ouest du chemin Dompiere (30-1, Rang 1 Ouest et lot 1, Rang A), les gisements et les distances suivants: un gisement de $123^{\circ}11'20''$, une distance de dix mètres et cinquante centièmes (10,50 m), un gisement de $122^{\circ}36'57''$, une distance de quarante-quatre mètres et soixante-quinze centièmes (44,75 m); un gisement de $135^{\circ}04'14''$, une distance de cinquante-neuf mètres et vingt-sept centièmes (59,27 m) et un gisement de $120^{\circ}13'14''$, une distance de trente-trois mètres et soixante-deux centièmes (33,62 m) jusqu'à la limite Nord du chemin de la Couronne (Ptie 30); de ce point, le long de ladite limite Nord du chemin de la Couronne (Ptie 30), les gisements et les distances suivants: un gisement de $251^{\circ}58'30''$, une distance de onze mètres et trente-deux centièmes (11,32 m), un gisement de $267^{\circ}25'28''$, une distance de cinquante-trois mètres et quatorze centièmes (53,14 m), un gisement de $277^{\circ}11'58''$, une distance de quarante-cinq mètres et quarante-deux centièmes (45,42 m) et un gisement de $266^{\circ}20'46''$, une distance de vingt-huit mètres et soixante-dix-huit centièmes (28,78 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant un gisement de $12^{\circ}34'14''$, une distance de quatre-vingt-treize mètres et un centième (93,01 m) jusqu'au point de commencement, point "B". Ladite parcelle de terrain est borné vers le Nord-est par le chemin Dompiere (30-1, Rang 1 Ouest et lot 1, Rang A), vers le Sud par le chemin de la Couronne (Ptie 30), vers l'Ouest par partie du lot 30 et contient en superficie six mille cinq cent soixante-quinze mètres carrés et quatre dixièmes (6 575,4 m²), plus ou moins.

Le tout tel qu'il appert à un plan préparé par Steve Tremblay, arpenteur géomètre, le 21 mars 2012, sous le numéro 1 112 de ses minutes.